

**FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS
COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS
ET
DIRECTEUR DE LA QUALITE**

Document de référence : Référentiel métier de directeur des soins

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

**Chargé de la coordination générale des soins
Chargé de la Qualité**

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(coordonnateur général des soins 1^{ère} ou 2^{ème} classe)

2.8 + 0.2 (cumul coordonnateur général des soins et direction fonctionnelle)

Centre hospitalier : **Centre Hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé**

Adresse : Rue de Verdun, BP 239, 44110 CHATEAUBRIANT Cedex

Personne à contacter : Monsieur Eric MANŒUVRIER, Directeur
eric.manoeuvrier@ch-cnp.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Etablissement issu de la fusion de 3 centres hospitaliers au 1^{er} janvier 2014, il est multisite :

- Châteaubriant, site principal, regroupant des activités de MCO, SSR, USLD, EHPAD
- Nozay pour des activités de SSR et d'EHPAD
- Pouancé pour des activités de SSR, d'USLD et d'EHPAD

Il s'inscrit sur un territoire d'environ 100 000 habitants.

Chiffres clés 2019 :

- 9 000 GHS
- 22 000 passages aux urgences
- 550 accouchements

Membre du GHT 44 (CHU de Nantes établissement support)

Situé à moins d'une heure de NANTES, RENNES et ANGERS

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Le CH dispose de 778 lits et places

- 122 lits ou places de MCO (urgences, maternité, médecine polyvalente, cardiologie...)
- 133 lits ou places de SSR
- 66 lits d'USLD
- 463 lits d'EHPAD
- 9 places de SSIAD
- Un CPEF
- Un IFSI-IFAS

L'activité chirurgicale est réalisée par une clinique privée intégrée au site

Le budget, toute activité confondue est d'un peu plus de 75 000 000 €.

Il fonctionne avec plus de 900 ETP de personnel non médical et 60 ETP de personnel médical.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques : est placé sous le Directeur de l'établissement
- Liaisons fonctionnelles : Avec les autres directions fonctionnelles :

Le coordonnateur général des activités de soins est placé sous l'autorité immédiate du Chef d'Etablissement.

Le coordonnateur général des activités de soins exerce en étroite collaboration avec les cadres supérieurs de santé assurant les missions de cadre de pôle. Il est secondé par un cadre supérieur de santé affecté à 50 % à la direction des soins.

Il est le responsable hiérarchique des personnels non médicaux des services cliniques et médicotechniques, des techniciens qualité, cadres supérieurs de santé, cadres de santé.

Il exerce avec l'ensemble des personnels médicaux, Les directeurs-adjoints de l'équipe de direction et l'ensemble des cadres et responsables autres que les soignants en relation fonctionnelle. De par ses fonctions il travaille en coopération avec la Direction des Ressources Humaines.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le Coordonnateur Général des Soins est membre de l'équipe de direction au sein de laquelle il a une mission d'expertise (contribution aux dossiers stratégiques), de conseil (veille organisationnelle et réglementaire) et de participation à la décision concernant les projets et objectifs stratégiques dans son domaine de compétence. Il a pour mission de concevoir le projet de soins intégrant une politique des soins en cohérence avec le projet d'établissement, il pilote sa mise en œuvre et veille au respect de la réglementation. Il élabore la politique qualité gestion des risques en coopération avec le coordonnateur gestion des risque

➤ Activités principales

- La coordination générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques.

A ce titre, il construit et pilote la politique de soin en cohérence avec la stratégie de l'établissement, les besoins du territoire de santé et les orientations politiques nationales, en tenant compte des ressources disponibles.

Il propose le projet de soin en articulation avec le projet médical dans le cadre du projet d'établissement et des politiques du GHT, en intégrant le développement d'une culture de sécurité et de qualité des soins. Il en pilote la mise en œuvre et l'évaluation, en lien avec la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques, les équipes d'encadrement des pôles, le corps médical ainsi que les usagers de l'établissement.

Il garantit l'organisation et le déploiement des moyens affectés aux secteurs d'activité relevant de son domaine de compétence, dans le respect des bonnes pratiques, avec un souci permanent d'efficacité en tenant compte des impératifs financiers

Il contribue à la cohérence des parcours de soins, des parcours patients et des parcours de santé en coordination avec la communauté médicale, le personnel soignant infirmier, de rééducation, médico-technique et les services supports.

- La qualité gestion des risques

Il pilote le projet qualité gestion des risques et sa mise en œuvre, en coopération avec le coordonnateur gestion des risques associés aux soins, la cellule qualité, le gestionnaire de plaintes, la Commission des Usagers. Participation aux travaux du Comité stratégique de la Qualité et des Risques, à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes institutionnels d'amélioration de la qualité, au développement des démarches EPP et REX, à la mise en place d'indicateurs qualité/sécurité des soins, à la procédure de certification, aux démarches d'évaluation interne et externe des secteurs médico-sociaux.

- Il anime ou participe aux instances de l'établissement et celles du GHT

Le Coordonnateur Général des Soins préside et anime la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques. Il est membre de droit du Directoire et participe aux instances de l'établissement, suivant les prescriptions des règlements intérieurs correspondants ; CLIN- CHSCT- CTE-CME ou dans les instances mises en places dans le cadre de la politique qualité des soins tel que le CLUD, comité stratégique qualité, revue de FEI, CDU etc ... Il est membre de droit du comité stratégique, de la commission des soins et du copil qualité du GHT.

➤ **Autres missions transversales**

Coordination des activités des cadres soignants, détermination de leurs objectifs en matière de politique de soins et évaluation de leurs résultats.

Définition et mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'intégration des étudiants paramédicaux et autres stagiaires, en collaboration avec les directeurs des instituts et écoles.

Développement avec la Direction des Ressources Humaines, d'une politique d'attractivité et de fidélisation pour les métiers en tension et les secteurs sensibles (EHPAD) de l'établissement.

Nature des délégations associées au poste :

- Suppléance du directeur en cas d'absence et dans le cadre des astreintes de direction
- Délégation de signature des courriers dans le domaine de la coordination générale des soins et de la qualité, hormis les courriers en relation avec les tutelles et la haute autorité de santé.

Profil souhaité du candidat

Poste offert à la mutation, convenant à un(e) candidat(e) expérimenté dans la gestion de projets et la prise de responsabilité, dans un contexte stratégique de réorganisation d'un établissement de santé

Poste à fort contenu stratégique, appelant tout particulièrement une relation de confiance et un exercice en étroite coopération avec le Chef d'Etablissement et son équipe.

Connaissances particulières requises :

Expérience solide en gestion de projet, méthodologie d'accompagnement et de développement des organisations.

Qualités professionnelles requises :

- Rigueur, méthode, disponibilité, capacité à s'investir dans des domaines opérationnels, sens relationnel, capacité à exercer en autonomie tout en rendant compte de son action.
- Conduire et animer des réunions pluridisciplinaires et inter-établissements
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Négocier, fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances individuelles et collectives,
- Traduire les orientations, les objectifs en actions et activités concrètes et évaluées
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation - Valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Arbitrer, décider entre différentes propositions en tenant compte du contexte

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Astreinte de Direction dans le tour d'astreinte comprenant 9 personnes organisée avec un binôme cadre de santé en charge de la gestion de l'absentéisme et des lits
- Logement de fonction
- Exercice du lundi au vendredi sur la base de 39h / semaine et bénéficie de 19 RTT